

## 14.B. Contrat de location d'un endroit de camp



### Parties entre lesquelles le contrat est fixé :

#### **Le-La propriétaire**

M. / Mme

Adresse complète et téléphone : .....

#### **Le-La locataire**

M. / Mme

Adresse complète et téléphone : .....

Agissant en qualité d'animateur·rice responsable d'un camp des Scouts et Guides Pluralistes.

### Objet du contrat :

L'endroit de camp situé : (adresse complète, description) :

### Modalités de location :

Location pour la période du ..... à ..... h ..... au ..... à ..... h .....

Le prix de la location est fixé à : ..... €

Cette somme sera payée à l'arrivée / au départ de la Section.

Un acompte est versé avant le début du camp ; le montant de l'acompte est de ..... €

à verser sur le numéro de compte : .....

Frais complémentaires éventuels (eau, gaz, électricité, bois):

Les dégâts éventuels seront constatés le jour du départ de la Section.

Le solde est payable pour le .....

En ce qui concerne les prairies, celles-ci devront être dégagées de tous les matériaux qui auront été utilisés par la Section.

(Voir verso)



**Scouts et Guides *Pluralistes* de Belgique** asbl

Av. de la Porte de Hal 38-39 1060 Bruxelles

Tél : 02/539.23.19 Fax : 02/539.26.05

info@sgp.be www.scoutspluralistes.be



## Arrangements particuliers entre les deux parties.

Le·La propriétaire s'engage à :

En cas de prolongation des mesures liées au COVID-19 (confinement, interdiction de rassemblements, interdiction d'effectuer des voyages non essentiels, etc.) qui empêcherait la bonne tenue du camp aux dates susmentionnées, le ou la propriétaire s'engage à rembourser l'acompte versé par le groupe et à ne facturer aucun frais et aucune pénalité.

Le groupe s'engage à :

Fait en double exemplaire à : .....

Le : .....

Le·La propriétaire,  
Nom, prénom, signature

Le·La locataire,  
Nom, prénom, signature



**Scouts et Guides *Pluralistes* de Belgique** asbl

Av. de la Porte de Hal, 39 1060 Bruxelles

Tél : 02/539.23.19

info@sgp.be www.scoutspluralistes.be